Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 30 octobre 2013)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de loi portant révision

- de la loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI)
- de la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD)

La commission parlementaire des finances,

composée de MM. Olivier Haussener (excusé et remplacé par Claude Guinand), président, Fabien Fivaz, vice-président, François Konrad, rapporteur, Hughes Chantraine, Philippe Haeberli, Laurent Schmid, Andreas Jurt, François Konrad, Cédric Dupraz (excusé), Martine Docourt Ducommun (excusée et remplacée par Matthieu Béguelin), Baptiste Hurni (excusé et remplacé par Corinne Bolay Mercier), Johanne Lebel Calame, Alexandre Houlmann Jean-Charles Legrix et Alexandre Willener

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 171 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 272ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 22 novembre 2013

Au nom de la commission des finances

Le vice-président,

F. FIVAZ

Le rapporteur,

F. KONRAD